CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

TRIPLETTE SENIOR

COMITÉ DE LA HAUTE-VIENNE

18 ET 19 AVRIL 2020

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTE SENIOR se déroulera les :

18 et 19 AVRIL 2020 à BELLAC (Camping des Rochettes)

L'organisation matérielle a été confiée au club de **BELLAC**

- Arbitres : MM. Didier PEYRARD - Jean Marie VIDAL.

- Présentation des licences de 13H à 13H45.
- Samedi, début du championnat à 14H, pénalités 14H15.
- En poules, puis élimination directe.
- Arrêt des parties le samedi soir 1/16 finale joués.
- Le dimanche matin, reprise en1/8ème à 9H et 1/4 de finale impérativement terminés avant la coupure de midi.
- Le dimanche après-midi, reprise en 1/2 finale, à 14H30 puis finale.

- Ce championnat qualifiera 13 équipes séniors pour le championnat territorial qui se déroulera le SAMEDI 23 MAI à PETANQUE PAYS DE BRIVE (19).

- Les équipes perdantes des 1/8ème de finale, se rencontreront le dimanche matin à 9H, en élimination directe, pour éliminer 1 équipe.

Ce championnat qualifiera 2 équipes pour le Championnat de France les

20 et 21 JUIN 2020 à LANESTER (56)

INSCRIPTIONS

- Les engagements, inscrits sur les imprimés joints, devront parvenir au

COMITE DEPARTEMENTAL **:**
BOULODROME DU MOULIN PINARD, Allée du Moulin Pinard, 87100 – LIMOGES

avant le VENDREDI 10 AVRIL, (tirage au sort le mardi 14 avril).

- Les frais de participation doivent être réglés par chèque bancaire (**3,50 euros par joueur**) lors de l'engagement des équipes.

- Aucune inscription ne sera acceptée sans les frais de participation joints ou la date limite d'engagement dépassée.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

TRIPLETTE SENIOR

18 ET 19 AVRIL 2020

TRES IMPORTANT

Le mode de qualification aux championnats de France, au niveau du Territoire Limousin, ayant changé pour (qualification à partir des championnats départementaux), les joueurs et joueuses doivent prendre conscience qu'en s'inscrivant dans le qualificatif départemental, s'ils figurent dans le nombre des qualifiés pour le territoire, ils auront pour obligation de s'y présenter aux jour, heure et lieu de la compétition.

TENUES HOMOGENES

Les joueurs (ses), participant aux qualifications sur les championnats départementaux devront se présenter sur l'aire de jeux en tenue homogène (haut et bas) avec le logo du club d'appartenance.

Pour les qualificatifs sur les championnats territoriaux, le haut et le bas devront être homogènes avec le logo du club ou du Comité.

POUR LE COMITE,

LA COMMISSION SPORTIVE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

TRIPLETTE SENIOR

COMITÉ DE LA HAUTE-VIENNE

18 ET 19 AVRIL 2020

INSCRIPTION DES EQUIPES TRIPLETTE SENIOR

CLUB : …….. **Nombre d'équipes : ……..**

N°	NOM	Prénom	N° LICENCE

SOMME REGLEE : ……..équipes x 10,50 euros = ……. euros. **Signature du Président,**

Chèque à établir à l'ordre de CD87 Pétanque